



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## PEGC et charges d'enseignement

Question écrite n° 57733

### Texte de la question

M. Paul Patriarche attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation des PEGC. Malgré les engagements antérieurs d'ouvrir des perspectives de carrière identiques à celles des professeurs certifiés, les PEGC n'ont toujours pas la possibilité d'accéder à l'indice terminal (782) de la classe exceptionnelle ou à la catégorie hors classe des certifiés. Les propositions formulées par le ministère de l'éducation nationale, dans le cadre de la concertation en cours, ne seraient que ponctuelles et ne s'inscriraient pas dans un plan d'ensemble. Aujourd'hui sur 29 293 PEGC, seuls 94 sont au 4e échelon de la classe exceptionnelle (indice 740) et aucun n'a atteint le 5e échelon (indice 782). C'est pourquoi les syndicats demandent l'extinction de la classe normale des PEGC et CE d'EPS dans un délai de trois ans à compter du 1er septembre 2001, l'accès effectif au dernier indice de la classe exceptionnelle, l'extinction des corps PEGC et CE d'EPS à l'échéance 2007 par leur assimilation au corps des certifiés. Il lui demande quelles suites il compte donner à ces revendications.

### Texte de la réponse

La réflexion menée sur le devenir de certains corps de personnels enseignants du second degré, placés en voie d'extinction, dont ceux des professeurs d'enseignement général de collège, est toujours en cours. Dans le cadre de ces travaux, une concertation est actuellement engagée avec les organisations représentatives des personnels afin d'examiner, d'une part, les conditions dans lesquelles sera mise en oeuvre la réforme statutaire des corps d'adjoints ou de chargés d'enseignement et, d'autre part, les améliorations qui pourraient être apportées aux perspectives de carrière des professeurs d'enseignement général de collège et des chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive.

### Données clés

**Auteur :** [M. Paul Patriarche](#)

**Circonscription :** Haute-Corse (2<sup>e</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57733

**Rubrique :** Enseignement secondaire : personnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 février 2001, page 893

**Réponse publiée le :** 5 mars 2001, page 1401